

Invitation POINT-PRESSE

Mardi 13 décembre 2016
à 10H30

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Espace Performance-Bât O
35769 SAINT-GREGOIRE



IMAGE PME BRETAGNE

Le baromètre de l'activité des entreprises bretonnes

Découvrez en avant-première les résultats du 3^{ème} trimestre !

« A l'heure du numérique et du big data, notre profession au travers de son portail, détient ainsi, la plus grande base privée de données qualifiées des TPE-PME françaises ! Nous collectons chaque année 40 millions de données financières, fiscales et sociales, via notre portail jedeclear.com. Nous sommes capables de produire des analyses quelques jours après la date des déclarations ».

Découvrez comment va l'économie bretonne au regard des indicateurs de notre baromètre

Lors du point presse avec David SAUVAGE, Président de l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne, le **mardi 13 décembre à 10H30** au siège du Conseil de l'Ordre – Espace Performance – Bâtiment O – 35769 SAINT-GREGOIRE

Les experts-comptables sont les conseillers permanents du chef d'entreprise. Ils accompagnent en Bretagne près de 80.000 entreprises dans le suivi de gestion, la création, le développement ou encore la transmission d'entreprise ; mais également, ils prodiguent des conseils en matière fiscal, social, en stratégie, en recherche de financement. Ils travaillent évidemment sur la prévention et le traitement des difficultés des entreprises...

En produisant des états financiers fiables et sincères, ils sont des acteurs clés pour assurer la confiance de tous les agents économiques nécessaires au développement économique

Ils s'adressent aussi bien aux entreprises privées qu'aux entreprises publiques ou semi-publiques, aux grandes entreprises industrielles et commerciales qu'aux artisans, commerçants, professionnels libéraux ou agriculteurs, aux sociétés commerciales qu'aux associations, coopératives ou sociétés civiles.

Ainsi, la profession bretonne compte près de 600 cabinets d'expertise comptable, 820 experts-comptables, près de 200 experts-comptables stagiaires et 8 000 collaborateurs.

Acteurs majeurs des déclarations des entreprises et des particuliers, les experts-comptables ont eu l'idée de donner une 2^{ème} vie aux déclarations fiscales et sociales des entreprises. En télédéclarant les données de leurs clients, ils contribuent depuis plusieurs années à alimenter une des plus grandes bases de données sur les TPE-PME.

Expert-comptable est une profession ouverte sur les autres, à l'écoute de ses clients. Les experts-comptables souhaitent que leurs valeurs : science, conscience, indépendance puissent rayonner jusqu'aux décideurs politiques afin de faire entendre la réalité des besoins des entreprises.

Pour cela, le Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne a lancé son baromètre de l'activité des entreprises régionales en octobre dernier : IMAGE PME BRETAGNE.

Le développement de cet observatoire permet à la profession d'avoir un outil d'analyse et de benchmarck macroéconomique précieux pour les entreprises. Il permet d'éclairer les pouvoirs publics sur la situation économique des secteurs et des territoires et enfin, de mesurer en temps réel l'impact des politiques publiques sur les TPE-PME.

IMAGE PME BRETAGNE s'appuie sur une base de données anonymisée issue des flux télé déclarés par les experts-comptables. Cela représente au niveau national : 240 000 TVA mensuelles, 1,2 millions de bulletins de paie par mois, plus d'un million de liasses fiscales annuelles. Donc, cet outil permet d'analyser des millions d'informations traités chaque mois.

Chaque trimestre, le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables publiera les indicateurs de la santé économique de la région. L'objectif est de produire des indicateurs macroéconomiques et microéconomiques sectoriels, territoriaux et de fournir des statistiques géo-localisées, sur la base d'indicateurs trimestriels de mesure des PME et TPE que sont l'activité et l'emploi.

Chaque année, les bilans de plus de 25 000 entreprises bretonnes seront analysés. IMAGE PME BRETAGNE étudiera finement l'évolution des principaux indicateurs de la santé économique de ces dernières : le chiffre d'affaires évidemment mais également la trésorerie, la rentabilité, les investissements, la masse salariale, etc...ces analyses se font au niveau régional, mais également au niveau départemental. Naturellement, il est également prévu de segmenter pour analyser l'évolution des grandes filières économiques bretonnes.

Contact presse : Loïz PIERRE – Secrétaire Général – Ordre des Experts-Comptables de Bretagne
lpierre@bretagne.experts-comptables.fr 07.60.33.36.55